

Monsieur le Maire indique qu'au cours d'une récente conférence de presse, Monsieur le Recteur d'Académie a annoncé six créations nouvelles pour aider la reconversion industrielle.

Ces mesures tendent à démontrer qu'il y a nécessité de modifier très vite l'enseignement dispensé dans les établissements scolaires.

Il faut très vite orienter les jeunes vers les cycles longs, de formation de techniciens supérieurs, ingénieurs, cadres. Or, NANCY se trouve dans les taux les plus bas de scolarisation en cycle long, 30 à 35 %. Par contre, la Meurthe et Moselle est en tête du palmarès en ce qui concerne le départ des jeunes vers les L.E.P. et C.A.P., sachant que, de plus, il existe un fossé entre la troisième et la seconde, et que le taux de redoublement en seconde est de 18 %. Il y a lieu, selon le SNES, d'envisager rapidement une amélioration de la qualité de l'enseignement en conjuguant enseignement de qualité et enseignement de masse.

Dans certains départements, le pourcentage des jeunes de 16 ans, scolarisés en lycées, dépasse 40 %. En Meurthe et Moselle, il est de 31 %. Il faut donc s'attendre à accueillir davantage de jeunes en cycle long si nous voulons faire face aux impératifs économiques.

Accueillir ces jeunes, c'est prévoir et programmer les établissements qui les recevront en 6ème, afin de permettre de dégager les 1 000 places qui manqueront dans cinq ans sur l'ensemble des lycées de NANCY. Une modification de la Carte Scolaire devient impérative pour une restructuration de l'ensemble des C.E.S. et des lycées.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la campagne d'incitation lancée par Monsieur le Recteur d'Académie en vue d'orienter les jeunes vers des cycles longs,
- demande, une nouvelle fois, la programmation et la construction rapide du C.E.S. de LUDRES.